



La Lettre du Solaire

Janvier 2009 / Vol 9 N°1

Publiée par CYTHELIA sarl,
La Maison ZEN, Chef Lieu, F-73 000 Montagnole
Tel+ 33(0)4 79 25 31 75 Fax+ 33(0)4 79 25 33 09
Editeur: Alain Ricaud, ar@cythelia.fr, Rédaction : Mamadou Kane

Sommaire

• Editorial	2	• Nouveaux Programmes	9
Du Grenelle au PV en plein champ, quelle cohérence ?	2	Afrique du sud	9
• Tendances mondiales	3	Crédit de 40 M€ de la BEI	9
PV toujours en progression en 2007	3	Investissements ENR de l'UE en Afrique.....	9
Allemagne et USA attirent les EnR	3	• Programmes PED	9
Europe	4	Maroc	9
Le Plan solaire méditerranéen se précise	4	Nouveau projet ERD.....	9
• Programmes nationaux	5	• Technologies	10
Etats-Unis	5	Voiture Toyota solarisée	10
10% d'énergie solaire pour LA.....	5	Le CIGS comme l'uranium enrichi.....	10
Espagne	6	• Compagnies	10
Lutte contre la fraude à la subvention.....	6	Sol3g	10
... et nouveau programme en œuvre.....	6	Conergy.....	11
France	7	• Evénements	11
EDF inaugure La Narbonnaise	7	L'Ademe soutient « l'énergie du soleil »	11
Tenesol inaugure son centre logistique.....	7		
Portugal	8		
Mise en service de la centrale record.....	8		
Royaume-Uni	8		
Feed-in tarif pour la Grande-Bretagne... ..	8		
...et pour l'Australie	8		

Publiée par CYTHELIA sarl,
La Maison ZEN, Chef Lieu, F-73 000 Montagnole
Tel+ 33(0)4 79 25 31 75 Fax+ 33(0)4 79 25 33 09
Editeur: Alain Ricaud, ar@cythelia.fr, Rédaction : Mamadou Kane

• Editorial

Du Grenelle au PV en plein champ, quelle cohérence ?

L'année 2008 aura été marquée par une crise économique et financière historique, dont le retentissement est planétaire. Le Grenelle de l'Environnement discuté avant l'éclatement de la crise financière, prend une nouvelle dimension: aux dérèglements environnementaux et sociaux, s'est ajoutée la crise financière qui questionne le modèle de production de richesse et les objectifs de nos sociétés. Ainsi les trois piliers du développement durable sont en demande de régulation au même moment: l'occasion nous est enfin donnée d'interroger nos décideurs sur la conception d'une régulation et d'une gouvernance globale.

Le secteur du photovoltaïque, malgré une croissance importante, n'a pas été épargné par la crise. Les valeurs boursières des majors du secteur se sont effondrées, et ce pour deux raisons : la première est liée à la crise de surcapacité qui se profile dans l'industrie. Ainsi, la bulle qui s'est créée n'a pas seulement permis aux capacités de production de rattraper la demande, mais elle a ajouté des capacités qui ne pourront pas être absorbées, d'autant plus que le marché Espagnol va régresser en 2009 et qu'on ne sait pas si d'autres marchés seront assez avancés pour prendre la relève. Cette crise aura pour conséquence de faire chuter les prix et d'accélérer la consolidation du secteur. Le deuxième phénomène qui a affecté l'industrie photovoltaïque est évidemment la difficulté de l'accès au crédit à faible coût, autant pour les entreprises que pour les ménages bien que l'investissement dans les pays dotés d'un tarif « feed-in » soit globalement sans risque.

En France, l'année 2008 a été marquée une nouvelle fois par une forte croissance. Après avoir installé 45 MW en 2007, l'on s'attend à environ 100 MW pour 2008 ce qui amènerait le parc français à 170 MW. Seulement, deux bémols viennent ternir ce tableau. Le premier est lié au retard pris dans la connexion au réseau, qui ne suit pas le développement exponentiel du marché. Le second est à mettre au passif de Jean-Louis Borloo qui, fin novembre, a surpris toute la communauté française du photovoltaïque par ses déclarations ambiguës. Alors que de nombreux acteurs avaient plaidé pour la création d'un tarif intermédiaire

de 0.45€/kWh pour les installations rapportées au bâti dans les bâtiments industriels et commerciaux, afin d'exploiter des surfaces de toitures pas toujours propices à l'intégration au bâti mais dont l'utilisation journalière correspond parfaitement au cycle solaire, il a finalement été décidé qu'il concernerait, à partir de 2011, les installations intégrées au bâti sur les bâtiments industriels, tertiaires et agricoles. Non seulement cette décision ne répond pas aux problématiques techniques et juridiques propres à ces bâtiments, mais pire encore, elle offre une perspective floue à tous les investisseurs qui comptaient sur la baisse de prix des modules pour se lancer. Malgré tout, compte tenu de la confusion régnante, il semble que des discussions seront prochainement initiées afin de clarifier la situation.

La France a fait le bon choix en pariant sur l'intégration au bâti. A Cythelia, nous avons plaidé pour un assouplissement de la règle afin de permettre un développement harmonieux et maîtrisé du solaire. Visiblement, il y a eu comme un malentendu.

A l'inverse, nous saluons le choix de ne pas modifier les tarifs concernant les installations en plein champ. De nouveaux projets de plus en plus gros voient le jour (EDF Energies Nouvelles et Conergy cités dans cette Lettre) mais nous savons pertinemment que le solaire photovoltaïque n'a pas vocation à être une énergie centralisée et que sous cette forme, elle ne procure aucun avantage économique, social ou culturel. Elle est la réplification maladroite des acteurs de l'ancien paradigme énergétique et financier.

Rappelons que les surfaces de toitures disponibles en France qui représentent 560 km², si elle étaient équipées de photovoltaïque, pourraient produire 56 TWh/an, l'équivalent de la grande hydraulique et l'équivalent de la consommation électrique des ménages, et tout cela produit sur le lieu même de consommation !

L'année 2009 s'engage sous de très mauvais auspices économiques. Puisse le projet de « relance verte » de Barack Obama faire tâche d'huile et inciter la France et les autres pays du monde à persévérer dans leurs projets, en créant de nombreux emplois dans la maîtrise de l'énergie dans les transports, les bâtiments basse consommation et le développement intelligent des énergies renouvelables.

Je vous souhaite un an neuf fait de sobriété, d'humanité, et surtout de créativité. AR